

Bulletin de
L'AMICALE PARLEMENTAIRE DE
SOUTIEN AUX BAHÁ'IS

Les attaques dirigées par le gouvernement iranien contre la plus grande minorité religieuse non-musulmane du pays se sont de nouveau intensifiées ces dernières années.

Ce bulletin trimestriel apporte des informations factuelles sur la situation des persécutions des bahá'ís en Iran.



Actualité fin 2015

Depuis 2005, plus de 800 bahá'ís ont été arrêtés.

Depuis 2 ans, de nombreux bahá'ís sont empêchés d'enterrer leurs morts dans le cimetière bahá'í de Tabriz.

Août Le cimetière bahá'í d'Oroumíyeh fut vandalisé.

Nov. 20 personnes furent arrêtées et 28 entreprises bahá'íes ont été fermées dans les villes de Sari, Ghaemshahr, Babolsar, Tonekabon, Kerman, et Rafsanjan à la suite de l'observance de deux jours saints bahá'ís importants.

Photos des bahá'ís condamnés le 5 janvier 2016 de 6 à 11 années de prison.

Nouvelles vagues d'arrestations

Dans un déni flagrant de justice, un tribunal révolutionnaire iranien dans la province de Golestan a condamné 24 bahá'ís de 6 à 11 ans de prison uniquement en raison de leurs croyances religieuses.

Les 24 hommes et femmes, qui ont de 21 à 60 ans, ont été arrêtés par des agents de renseignements du gouvernement.

La sentence de leurs accusations repose uniquement sur leur appartenance et leurs activités au sein de la communauté bahá'íe. Le verdict, par exemple, déclare que la croyance des bahá'ís est considérée comme une 'propagande contre le régime de la République islamique'.

Il y a plus de 80 bahá'ís en prison. Malgré les promesses du président Rohani d'améliorer la situation des droits de l'homme en Iran, le traitement de la communauté bahá'íe dans le pays n'a pas changé. Ils sont non seulement toujours injustement arrêtés et emprisonnés, mais ils continuent de se voir refuser le droit à l'accès à l'enseignement supérieur ainsi qu'à l'emploi dans le secteur public. Leurs cimetières sont détruits, les entreprises et les commerces sont attaqués ou fermés, et l'utilisation systématique et fréquente des médias par le gouvernement comme moyen de dénigrer et de diffamer les bahá'ís a augmenté ces dernières années.

« Ne sacrifions pas les droits de l'homme pour des Airbus ! »

« La situation de la minorité religieuse baha'i est également catastrophique, le sujet reste tabou. Les perquisitions systématiques n'attirent pas l'attention de la communauté internationale. »

Extrait de l'article signé par
« Ensemble contre la peine
de mort »
Libération 28/01/16.

« Rohani en France : pas de business en Iran au détriment des droits humains »

« Près de 1000 personnes ont été exécutées au cours de l'année 2015, un record depuis 1989. La justice continue de condamner des personnes à des traitements inhumains : les minorités religieuses et ethniques sont persécutées et de nombreux croyants (Baha'i, Chrétiens, Dervish, Sunnites, etc) ont été emprisonnés en raison de leur foi. »

Lettre ouverte de la FIDH
25/01/16.

« Les bahá'ís demandent à François Hollande de se faire l'écho de leurs doléances auprès du président Rohani »

Article www.opinion-internationale.com
28/01/16.

« (...) Les Baha'is constituent la plus importante minorité religieuse non musulmane d'Iran et souffrent de persécutions et d'un statut de citoyens relégués : environ 300 000 en Iran, ces adeptes d'une religion très humaniste qui place la recherche individuelle, l'égalité entre hommes et femmes au cœur de leur démarche, sont empêchés d'exercer leur culte, plusieurs dizaines d'entre eux sont en prison et l'accès aux universités leur est interdit. (...) »

Emprisonnement des deux parents d'un enfant à cause de leur promotion de l'enseignement



En octobre 2015, les autorités iraniennes ont emprisonné la mère et menacent d'emprisonner le père d'un garçon de six ans.

Azita Rafizadeh a été convoquée pour commencer une peine d'emprisonnement de cinq ans pour le « crime » de soutenir une initiative informelle qui fournit la possibilité d'étudier aux jeunes bahá'ís iraniens, privés d'accès à l'enseignement supérieur. Le mari de Mme Rafizadeh, Payman Koushk-Baghi, qui a également été condamné injustement à la suite d'une accusation similaire, est actuellement dans l'attente de son emprisonnement.

Les bahá'ís de France vous proposent de vous informer régulièrement par voie de ce bulletin d'information sur la situation des persécutions des bahá'ís en Iran. Ce bulletin paraît quatre fois par an (novembre, février, mai et septembre). Toutes les informations sont préalablement vérifiées et authentifiées.



BAHÁ'ÍS de FRANCE

L'Amicale parlementaire de soutien aux bahá'ís a été créée en 2015 à l'initiative de 3 parlementaires français. En février 2016, l'amicale rassemble 30 parlementaires (Députés et Sénateurs).

Pour tout complément d'information et demande de documents, contactez le Bureau des affaires extérieures des bahá'ís de France ou visitez le site internet www.bahai.fr